



## Communiqué

Paris, le 13 juillet 2020

### L'UNION DES PORTS DE FRANCE SOUTIEN LA FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX

**L'Union des Ports de France fera un don à la SNSM à l'occasion de la Fête de la Mer et des Littoraux qui se déroulera le week-end du 17, 18 et 19 juillet 2020, sur l'ensemble des littoraux de l'Hexagone et d'Outre-mer.**

Le don destiné à l'une des stations SNSM participant à la Fête de la Mer et des Littoraux sera attribué par un tirage au sort, le 17 juillet, lors de la journée d'ouverture de l'événement à Arcachon, en présence de la Députée Sophie Panonacle, à l'initiative de ces journées et de Jean-Frédéric Laurent, représentant de l'Union des Ports de France et Président du Directoire du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Suivez le tirage au sort en direct, en vous connectant le 17 juillet à partir de 13h00 :

- Par ordinateur : <https://us02web.zoom.us/j/81303689505> (ID de réunion : 813 0368 9505)
- Par téléphone : 01 70 37 22 46 (saisir le code 813 0368 9505#)

*« Les ports souhaitent favoriser ces journées qui ont pour vocation de rassembler les Françaises et les Français afin de leur donner « L'envie de mer ». Notre initiative symbolise l'attachement des ports à soutenir l'engagement de la SNSM dont le fonctionnement repose sur le bénévolat et qui contribue à la vie de nos territoires littoraux » (Jean-Pierre Chalus, Délégué Général de l'UPF).*

La Fête de la Mer et des Littoraux est placée sous le haut patronage du Président de l'Assemblée nationale. Il bénéficie du soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du Ministère des Sports, du Ministère des Outre-Mer, du Secrétariat Général de la Mer, de la Marine nationale, de la SNSM, de l'Association des Maires de France, de l'Association des Départements de France, de l'Association des Régions de France, de l'ANEL, de l'ANETT, du Cluster Maritime Français et de l'UMIH. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : [www.fetedelameretdeslittoraux.fr](http://www.fetedelameretdeslittoraux.fr)

#### A propos

Fondée en 1917, l'Union des Ports de France (UPF) est l'association professionnelle représentant les exploitants de ports français. Elle rassemble ainsi 46 membres actifs qui regroupent les établissements gestionnaires de ports français de commerce et de pêche ainsi qu'un certain nombre de criées situés en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer : grands ports maritimes, ports autonomes, chambres de commerce et d'industrie, sociétés d'économie mixte et sociétés d'exploitation portuaires.

@portsdefrance



#### Contact

Christina PERON-DELRIEU

Chargée de communication

01 42 27 78 41 - christina.peron@port.fr